

AIDES CARTE BLANCHE

Décisions – Mars 2021

L'enveloppe disponible pour l'aide « Carte Blanche » en 2021 est de 400.000 €. Faisant suite à la levée du 5 février 2021, 16 demandes ont été déposées.

À l'issue des séances de décision du 1^{er} et 3 mars 2021, la Commission du Fonds national de soutien à la production audiovisuelle a décidé d'accorder des aides « Carte blanche » pour un montant total de 175.394 € aux 6 projets audiovisuels suivants :

- **ACB-113 Escape** – 30.000 € - court-métrage → Fiction + 2.894 € aide complémentaire Covid
Requérant : Eugénie Anselin
- **ACB-114 Dance of the Lights** – 30.000 € - court-métrage → Animation
Requérant : Fireflies
- **ACB-115 Beethovens Geist** – 22.500 € - long-métrage → Fiction
Requérant : Manufactura Pictures
- **ACB-117 Lucian** – 30.000 € - court-métrage → Fiction
Requérant : Ganaël Dumreicher
- **ACB-121 Nucléaire** – 30.000 € - court-métrage → Fiction
Requérant : Six Letters
- **ACB-122 Reductions** – 30.000 € - court-métrage → Fiction - VR
Requérant : Karolina Markiewicz et Pascal Piron

Le budget disponible pour la deuxième levée est donc de 227.500 €.

¹Pour rappel, la Commission est composée de Karin Schockweiler, Norbert Laporte, Boyd Van Hoej. Manon Lavalou, secrétaire de la commission.